

LES SERVICES
MOBILISÉS P. 4

TÉMOIGNAGE
D'UNE DIRECTRICE
D'ÉCOLE P. 08

LE POSTE MÉDICAL
AVANCÉ P. 09

mém'Orens

N° 252 - AVRIL-MAI 2020

Coronavirus : Saint-Orens se mobilise

Une photo originale
de Saint-Orens déserte
pendant le confinement.

ÉLECTIONS MUNICIPALES :
3 QUESTIONS À DOMINIQUE
FAURE, MAIRE DE SAINT-ORENS

Y étiez-vous ?

- 1 18 janvier – Inauguration du Cœur de Ville par le maire, Dominique Faure, en présence du président de Toulouse Métropole, des élus et du public venu très nombreux.
- 2 25 janvier – 18^e édition du Festival du Livre de Jeunesse.
- 3 27 janvier – Pose de la première pierre de la future gendarmerie en présence du maire Dominique Faure, du Général de Division Jacques Plays, de la sous-préfète Nathalie Guillot-Juin, du président de Promologis, Frédéric Carré, et des élus.
- 4 1^{er} février – Dévoilement des plaques Villes et villages fleuris ainsi que Zéro phyto à l'entrée de Saint-Orens par Eliane Cubéro-Castan, adjointe au Développement durable, en présence de Muriel Pruvot, Conseillère départementale, Dominique Faure, le maire, et des élus.
- 5 11 mars – Hommage aux victimes du terrorisme. Le maire et les élus se sont réunis sur le Grand parvis pour rendre hommage aux victimes du terrorisme, conformément à la journée nationale instituée le 11 mars de chaque année. Ils étaient accompagnés des jeunes du Conseil municipal des Enfants. Avec l'aide des services des Espaces verts, ils ont symboliquement planté un tilleul sur la place et se sont recueillis devant la plaque commémorative.





Fiers de vous !

Je n'aurais jamais imaginé m'adresser à vous dans des circonstances si particulières. A l'heure où nous préparons ce numéro du Mém'Orens nous vivons encore tous en phase de confinement et des mesures imposées par cette crise sanitaire sans précédent.

C'est dans ce contexte que vous avez fait le choix de nous renouveler votre confiance pour les 6 ans qui viennent et ce dès le 1^{er} tour des élections municipales. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et des encouragements pendant cette période électorale, pour autant nous n'oublions pas tous ceux qui ont fait un autre choix. Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Nous sommes heureux de poursuivre cette aventure à vos côtés et d'inscrire nos actions dans la continuité. Ces élections sont terminées et j'en retire pour ma part beaucoup de satisfaction, principalement celle d'avoir constituée une équipe diverse, compétente, généreuse, composée d'anciens élus et de nouveaux candidats qui nous ont rejoints, une équipe unie, solidaire, motivée qui aime Saint-Orens. Sans ces 35 colistiers, rien n'aurait été possible, leur engagement a été total et c'est ma première fierté ! La composition du nouveau Conseil Municipal reflètera le choix des électeurs et permettra à l'opposition d'être représentée proportionnellement à l'adhésion que leur liste a rencontré auprès des électeurs (voir page 16).

Mais l'heure n'est pas pour autant aux réjouissances sur le front de la guerre contre cette incroyable épidémie. Dès l'urgence connue, de façon très rapide la collectivité s'est réorganisée et s'est constituée en cellule de crise afin de vous assurer une continuité de nos services publics, afin d'organiser la garde des enfants des personnels soignants, afin de maintenir les portages de repas à domicile et le soutien à l'autonomie... afin que la vie conserve ses droits malgré les contraintes de l'instant.

Avec mes proches adjoints, avec notre Directeur Général des Services, les cadres de la collectivité et une grande partie de nos personnels, dont certains se sont portés spontanément volontaires pour travailler, nous avons continué à faire fonctionner cette grande maison qu'est votre Mairie.

Nous n'avons pas compté nos heures, ni notre temps, pour vous informer au mieux, vous rassurer et vous accompagner.

Nous avons été tous très touchés de voir à quel point nos agents se sont mobilisés, à quel point de nouvelles solidarités se sont nouées dans notre commune afin de venir en aide à une personne isolée, pour nous signaler la difficulté d'une famille ou d'un voisin, pour soutenir une démarche associative ou celle d'un commerçant... les exemples ont été nombreux et les témoignages qui nous sont encore parvenus ces derniers jours, ont pu nous démontrer à quel point les Saint-Orennais savent prendre soin les uns des autres.

Les autorisations de sorties dérogatoires ont été comprises et sont quasi-toujours respectées, les mesures et gestes barrières ont été appliqués. Nul besoin d'un couvre-feu à Saint-Orens ! Vraiment merci à tous, vous avez été pour la plupart, exemplaires de civisme et de responsabilité.

Je sais que nous allons ressortir individuellement et collectivement différents de cette crise. Il faudra en tirer des leçons de vie, des leçons de force et protéger plus que jamais ce qui fait l'essence même de notre humanité : nos liens, nos attaches, nos racines. A notre échelle, à notre mesure, Saint-Orens aura été le terreau de notre victoire.

Dans l'attente de se retrouver tous libres et au grand air, je vous souhaite à tous un joli Printemps. ■

Dominique Faure, Maire de Saint-Orens

Saint'O Actualités **4-11**

Saint'O Travaux **12**

Saint'O Nature **13**

Vie sociale **14**

Vie des quartiers **15**

Elections municipales **16-17**

Saint'O Éco **18-21**

Entre générations **22-23**

Saint'O Sportive **24-25**

Le Coin des scientifiques **26**

Portrait **27**

Infos pratiques **28**

Saint'O Culture **29**

BD Coccoconfinement **30**

Tribunes libres **31**

Mém'Orens n° 252

Magazine d'information bimestriel de la mairie de Saint-Orens de Gameville

Édition Mars-Avril reportée Avril-Mai 2020
7 400 exemplaires distribués en boîtes aux lettres

Directeur de la publication :

Serge Jop, Adjoint à la Communication

Édition : service Communication / Tel : 05 61 39 54 34 /

courriel : christophe.neveu@mairie-saint-orens.fr

Conception : Avantmidi.fr

Impression : Evoluprint, tel : 05 62 22 07 70

Distribution : Ville de Saint-Orens

Photos et illustrations : service Communication / 123RF

Face au Coronavirus, la Ville se mobilise

L'annonce du confinement obligatoire le 17 mars dernier entraîne la fermeture de tous les accueils de la mairie. Mais derrière les rideaux fermés, élus, directeurs et agents s'organisent pour assurer la continuité du service. Des dispositifs se mettent en place en un temps record pour maintenir le lien avec la population, porter assistance et assurer des missions durant toute la période de confinement.

Dans sa première apparition vidéo sur le site Internet de la Ville, Dominique Faure le souligne : tous les agents de la mairie ont réagi très rapidement et d'une façon très dynamique dans des circonstances pourtant incertaines. Une attitude positive que le maire a tenu à saluer. Certains d'entre eux n'ont pas hésité à se porter volontaires pour aider d'autres à accomplir leurs missions. Un dévouement remarquable alors que les circonstances permettaient de rester chez soi.

Une cellule de crise

Pour les élus et la direction générale des services, s'est posée la question d'un juste équilibre entre la nécessité d'assurer la continuité des services publics et l'impératif de protéger les agents des risques sanitaires. On a dû discriminer les services absolument essentiels des autres, favoriser le télétravail quand cela a été possible ou procéder à des présences sur site par roulement, avec des équipes réduites. Plusieurs fois par semaine, trois élus dont le maire, et la direction générale des services se réunissent en cellule de crise pour faire un bilan de la situation. L'évolution de la pandémie étant extrêmement fluctuante, il faut sans cesse s'adapter en lien avec les remontées d'information de la préfecture, de Toulouse Métropole, des services et prendre des décisions.

Maintenir le lien

L'une des premières priorités, c'est de ne pas rompre le lien avec la population. Immédiatement, des permanences téléphoniques sont mises en place pour

l'accueil principal, le Centre communal d'action sociale et l'état civil. Parallèlement, les supports de communication sont mobilisés. Le site Internet, Facebook, les panneaux d'affichage digitaux vont informer les habitants de l'évolution de la situation au jour le jour. Ils seront également un relai pour diffuser les consignes sanitaires. Des communiqués de presse sont également publiés par La Dépêche du Midi et le maire décide de s'adresser régulièrement à la population par vidéo.

Pour assurer ces missions, les agents du service Communication, du Cabinet et de la Démocratie de proximité alternent télétravail et présence sur site. Ils travaillent en lien direct avec le maire, le premier adjoint et l'adjoint à la communication. Il faut réaliser les vidéos, les monter, les mettre en ligne, fabriquer les messages des panneaux d'affichage, rédiger les communiqués de presse et répondre ainsi à la demande légitime d'information locale des Saint-Orennais.

Garantir un accueil minimum

L'autre priorité, c'est de maintenir l'accueil de l'Hôtel de Ville. S'il devient principalement téléphonique, il se tra-



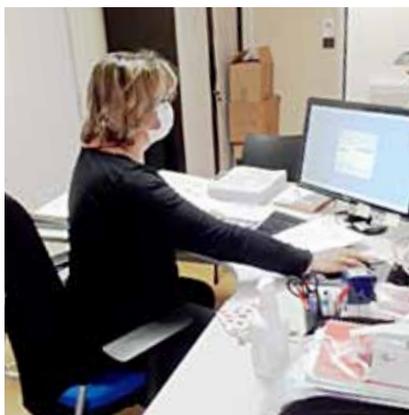
duit aussi par des courriers qu'il faut aller chercher à la Poste chaque jour et auxquels il faut répondre. En complément des supports électroniques, les agents d'accueil se chargent de l'affichage obligatoire, particulièrement abondant dans cette période, dans les panneaux de la mairie. Ce qui nécessite une présence minimale en mairie. Les agents se sont organisés en équipes à effectif réduit qui se relaient tous les matins pour assurer ces tâches quotidiennes. Pour les aider, des agents d'autres services se sont portés volontaires.



Le maire, Dominique Faure, Alain Massa, Premier adjoint, Virginie David, Directrice générale adjointe et Serge Jop, adjoint à la Communication réunis en cellule de crise.

Faire comprendre les consignes sanitaires

En première ligne sur le terrain, les agents de la police municipale sont à pied d'œuvre tous les jours, y compris le samedi matin. Leur mission est principalement de faire appliquer les consignes sanitaires en contrôlant, entre autres, les attestations de déplacement. Si la majorité des Saint-Orennais a bien compris l'intérêt d'appliquer strictement les consignes, d'autres y rechignent encore, souvent des personnes un peu désorientées. Les agents ont fait beaucoup de pédagogie les premiers jours car cette situation est tout à fait inédite. Depuis la loi d'urgence sanitaire adoptée le 23 mars dernier, ils peuvent verbaliser les contrevenants au même titre que la gendarmerie. Leurs rondes sont nombreuses et ils patrouillent aussi bien sur les chemins pédestres, parcs, bois, jardins publics dont l'accès est désormais interdit, que dans la ville pour assurer la lutte contre les incivilités et le respect de



la loi. Ils assument un rôle souvent ingrat et parfois incompris mais indispensable pour faire appliquer les règles de santé et de salubrité publique et garantir la tranquillité publique. Ils méritent notre reconnaissance.

Soutenir les administrés dans leurs démarches

Le service des Affaires générales avait été l'un des premiers à être confronté au risque de Coronavirus avec l'organisation des élections municipales. L'annonce du confinement obligatoire faisait monter la tension d'un cran avec l'impossibilité d'accueillir les administrés. Or, ne serait-ce que pour les actes d'État civil qui ne peuvent être dématérialisés, une présence physique est requise. Afin de respecter les consignes sanitaires, le service s'est donc organisé pour ne rencontrer les personnes que sur rendez-vous et pour des cas d'urgence : décès, naissance, inhumation... En cas d'obsèques, un agent du service des Espaces verts assure une présence. Le reste des demandes est traité à distance par les quatre agents de ce service.

Maintenir le lien social

Sur la place de la Fraternité, le Pôle de Cohésion Sociale a continué de fonctionner même si l'accueil est fermé au public. Dès l'annonce de l'obligation de confinement, ses agents ont contacté près de 200 personnes inscrites au Registre nominatif communal pour les informer de la situation, les rassurer

et surtout, les écouter. Dans ce climat d'incertitude propice à l'anxiété, il est important de conserver le lien avec les personnes les plus en demande d'aide. C'est pourquoi, ici aussi, une permanence téléphonique quotidienne a été mise en place. Dix agents, dont deux de l'Espace pour tous venus en renfort, se relaient sur site par équipe chaque matin. Ils assurent le fonctionnement quotidien du service, traitent les dossiers les plus urgents, distribuent, entre autres missions, le courrier aux personnes domiciliées au CCAS⁽¹⁾.

Le portage des repas est conservé

La décision de maintenir le portage des repas à domicile a été un vrai soulagement pour ses 69 bénéficiaires. Ce sont majoritairement des personnes âgées et isolées qui apprécient particulièrement ces visites quotidiennes. La Cuisine centrale a maintenu une partie de ses effectifs pour fabriquer les 386 repas hebdomadaires. Pour la livraison, les deux agents du CCAS ont reçu le renfort de quatre collègues d'autres services, dont deux chauffeurs et deux agents d'entretien. Équipés de masques et de gants, ils exécutent cette mission tous les matins. Ils sont en première ligne face à un public âgé anxieux et vulnérable. Leur mission est donc primordiale et de toute première nécessité.

(1) Le CCAS donne la possibilité aux personnes sans domicile fixe ou hébergées sur la commune, sous certaines conditions, de se faire adresser leur courrier à l'adresse du CCAS. Ils le récupèrent à l'accueil.



Écoles et crèches : une nouvelle organisation se met en place

Quand le Président de la République annonce la fermeture des écoles et des crèches le 12 mars à la télévision, c'est l'effet d'un véritable tsunami pour les parents comme pour les enseignants et le personnel. C'est pourtant très rapidement et avec une grande sérénité qu'une nouvelle organisation se met en place. Le jour même de cette annonce, les enseignants ont pris leurs dispositions pour assurer une continuité pédagogique à distance (voir encart). Les agents des écoles, quant à eux, ont été redéployés sur d'autres missions, certains en renfort d'autres services.

Accueillir les enfants des personnels prioritaires

Le Gouvernement a demandé aux écoles de garder les enfants des personnels prioritaires⁽²⁾. C'est l'école du Corail qui a été retenue pour accueillir, en moyenne, 7 à 8 enfants. Des enseignants volontaires de tous les groupes scolaires s'y retrouvent pour leur prodiguer une continuité pédagogique. En dehors des heures de classe, ce sont les agents municipaux qui prennent le relais. Parmi eux, 16 agents de la Maison de la Petite Enfance ont été mobilisés, dont des ATSEM⁽³⁾ pour accompagner

les enfants pendant les repas. L'Amicale laïque, pour sa part, a mis en place un accueil spécifique le matin, le soir et le mercredi après-midi en fonction des besoins des parents.

Le Relais Assistantes Maternelles maintient son service

Si l'accueil des parents à la Maison de la petite Enfance n'est plus possible, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) fonctionne au service des parents qui emploient des assistantes maternelles. Le nombre d'enfants gardés à leur domicile est relevé de 4 à 6. L'animatrice du RAM en télétravail continue d'assurer le lien avec les parents et les assistantes maternelles en répondant à leurs besoins et en les informant sur les démarches à effectuer dans cette période si particulière.

Garder un lien avec les familles

L'accueil des familles, qui était prévu courant mars pour l'inscription des enfants aux écoles, a dû être reporté car il n'est pas possible de les traiter à distance. L'évolution de la crise sanitaire décidera de sa reprise. Comme pour d'autres services, une permanence téléphonique et une messagerie ont été mises en place au Guichet Familles afin de répondre aux nombreuses questions des parents. Ceux-ci sont d'ailleurs

nombreux à envoyer des messages de soutien aux agents.

Assurer l'hygiène des locaux

S'il y a un travail en coulisses, c'est bien celui de la propreté. Les agents de ce service municipal interviennent entièrement équipés, dans les bâtiments de la mairie par rotation d'équipe, à 6 heures du matin sans croiser personne. Leur mission : chasser le virus où qu'il se cache. Ils interviennent régulièrement dans les bureaux administratifs laissés vacants pour opérer un nettoyage particulièrement complet à



(2) La liste des personnels dont les enfants peuvent être gardés dans les écoles a évolué. D'abord mise en place pour les professionnels du secteur de la santé, elle inclut depuis le 31 mars les enfants des gendarmes, des pompiers, etc. Le nombre d'enfants est limité à 10.

(3) ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.



UNE INITIATIVE SOLIDAIRE DU CLUB DE RUGBY

Le club Saint-O XV a décidé d'agir pour pallier la pénurie de masques pour les personnels soignants. Réunis à distance, ses dirigeants ont décidé de commander 200 masques pour la maison de retraite Labouilhe, le Poste médical avancé et le CCAS. Une belle initiative à la hauteur des valeurs qui caractérisent ce club.

base de produits virucides pour tous les points de contact mais également à l'aide de nettoyeurs-vapeur. Ils s'occupent aussi des espaces sportifs, évènementiels et culturels.

Le service Propreté s'est investi dans la mise en place du poste médical avancé dans l'un des bâtiments de la ville. En lien avec les médecins, il a pu répondre à leurs besoins pour faire assurer le nettoyage quotidien de ces locaux particulièrement sensibles par une entreprise spécialisée. Sur la partie coordination du centre, il fournit le matériel de protection et a mis en place l'évacuation des déchets médicaux. Malgré les risques, les agents ont tenu à se rendre utiles et solidaires pendant cette période d'épidémie en protégeant leurs collègues mobilisés et en assurant pour l'ensemble du personnel un futur retour de fin de confinement pour l'ensemble du personnel dans la plus haute sécurité.

Entretenir les espaces verts

La propreté des espaces publics doit être entretenue, même en temps de crise. Les agents du service des Espaces verts travaillent par binôme ou à par équipe de 4 quand l'espace est grand. C'est le



cas par exemple, des terrains de sport qu'ils tondent une fois par semaine. Ils ont mis en place les fermetures d'accès à tous les chemins pédestres et aux aires de jeu. Ils collectent aussi les sacs à déjections canines une fois par semaine. Les agents ont également participé à la mise en place du Poste médical avancé en installant toutes les infrastructures d'accueil des patients.

Permettre le travail à domicile

Dès l'annonce du confinement obligatoire, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) et ses agents se sont organisés pour favoriser le travail à distance. Il a fallu recenser le matériel disponible et en équiper les agents identifiés. Certains



agents n'ont besoin que de la messagerie externe, d'autres doivent traiter des dossiers en interne par une connexion sécurisée à partir de chez eux. La DSI a fait le nécessaire pour mettre en place les permanences téléphoniques de plusieurs services et celle du Poste médical avancé. Il a fallu fournir un spot wifi, réaliser le câblage, tester les connexions en un temps record.

Gérer les ressources de la Ville

Pour assurer la continuité du service public, il faut poursuivre les achats de fournitures, passer des bons de commande, payer les fournisseurs... C'est le rôle de la Finance publique dont les agents sont tous en télétravail et fonctionnent par courriel avec la Trésorerie, elle-même n'étant disponible que deux fois par semaine. Ils reviennent en demi-journée par semaine pour traiter certains dossiers qui ne peuvent l'être à distance. Le service de la Commande publique s'est chargé de commander les gels, masques et produits de protection du Covid-19, non sans difficulté face à la pénurie de certains produits. Le service poursuit son travail de notification des actes en cours auprès des titulaires de marché afin qu'il n'y ait pas d'interruption des contrats et donc des prestations indispensables au fonctionnement de la collectivité. ■



Comment les enseignants se sont-ils organisés pour assurer la continuité des cours à leurs élèves ? Témoignage de la directrice de l'école maternelle du Corail qui a été retenue pour accueillir les enfants des personnels soignants.



Séverine Boulet, directrice d'école

« La continuité pédagogique a démarré immédiatement »

« Concernant la maternelle Corail, nous avons donné quelques pistes aux parents dès le vendredi 13 mars : travail photocopié, adresse mail de l'école ou personne de chaque enseignante, lien permettant de se connecter au CNED et codes pour participer à une classe virtuelle créée par chaque enseignante (Klassroom). La continuité pédagogique a donc démarré immédiatement et les enseignantes ont pris leurs dossiers de fiches

de renseignements à leur domicile afin de pouvoir joindre individuellement les familles qui ne s'étaient pas connectées aux différents outils proposés. Certaines ont aussi lancé par petits groupes des visioconférences avec l'outil ZOOM (en Grande Section, notamment, pour travailler en direct et ne pas prendre trop de retard pour le Cours Préparatoire). Nos conseillers pédagogiques nous aident pour utiliser l'outil du CNED (Ma classe à la maison) et des outils de partage sur Internet. Pour ma part, afin d'éviter les

heures de grande sollicitation du réseau, je me connecte avant 9h ou après 21h et je prépare tous les documents sous Word dans la journée. Le plus chronophage étant la réception des mails des parents et la réponse individuelle apportée à chacun, sachant qu'au Corail nous comptabilisons 32 élèves par classe. Les enseignantes se sont aussi rendues chez des familles n'ayant pas d'imprimante pour fournir le nécessaire. Toutes font un retour positif sur la participation des familles et le lien privilégié qui s'est instauré. » ■

LE PETIT JOURNAL DE CATALA

Autre exemple de la créativité des enseignants, la création d'un blog par l'école de Catala : <http://matercatala.eklablog.com/>, un véritable lien avec les enfants et leurs parents. Une permanence a été mise en place à l'école sur une journée pour diffuser des fiches aux familles dépourvues d'imprimantes. Chaque enseignante communique avec sa classe par la messagerie professionnelle.



Le Poste Médical Avancé de Saint-Orens, un bel élan de solidarité !



Le maire, Dominique Faure, en combinaison de protection COVID-19 en visite au Poste médical avancé en présence des Docteurs Bourgeois et Favarel.

Le Poste Médical Avancé « ELSA - Covid 19 » de Saint-Orens, ouvert depuis lundi 23 mars à l'Espace Marcaissonne, à l'initiative d'une association de médecins généralistes de Saint-Orens, Labège, Escalquens et Auzielle. ELSA - Covid 19, a ouvert ses portes un matin tôt à Madame le Maire Dominique Faure. Ce n'est pas moins de 25 médecins, 15 infirmiers et 3 kinésithérapeutes des communes environnantes coordonnés par le Dr Odile Bourgeois, médecin généraliste à Saint Orens, qui s'y relaient du lundi au samedi et maintenant le dimanche.

Le Dr Bourgeois rappelle les objectifs de ce centre, « établir un premier diagnostic, organiser la prise en charge et le suivi de patients suspectés d'être atteints du Coronavirus en collaboration avec le CHU, sécuriser le personnel soignant et permettre aux cabinets médicaux d'accueillir par ailleurs en toute sécurité les patients atteints de toutes les autres pathologies ». Le Dr Favarel qui est aussi à l'origine de la création de ce centre, partage sa satisfaction de voir le personnel médical et les patients dire le sentiment de sécurité à tous les niveaux qui se dégage de ce centre : « la municipalité a été remarquablement efficace pour réussir en 3 jours aménagement des locaux, accès au haut débit, combinaisons, gants, visières, masques, gel hydro alcoolique,

service de sécurité nuit et jour, désinfection toutes les nuits des salles d'accueil de patients... ça fait plaisir de les sentir à nos côtés ».

Après 2 semaines de fonctionnement, ce sont environ 80 patients par semaine que le centre accueille avec beaucoup d'attention.

« Je suis fière de nos agents qui ont été d'une grande réactivité par rapport à cette demande inédite mais ô combien nécessaire sur la commune si j'en juge par la satisfaction des médecins et des Saint-Orennais, qui du coup peuvent se rendre plus sereinement chez leur médecin habituel et qui savent que les personnes ayant peut-être contracté le COVID-19 seront bien prises en charge », explique Dominique Faure. ■

Un service de livraison à domicile pendant le confinement



Les bénévoles du service de livraison à domicile.

Les commerçants s'adaptent pour servir la population

En cette période de confinement, les professionnels de Saint-Orens qui le pouvaient ont maintenu l'ouverture de leurs commerces. Ils ont dû s'adapter aux nouvelles consignes sanitaires : marquage au sol pour faire respecter l'espacement des consommateurs, port de masques et de gants et quand cela est possible, pose d'un paravent transparent en plexiglas sur le comptoir. Les horaires ont dû être changés pour se concentrer en demi-journée modifiant ainsi les habitudes. Pour informer la population, l'association des commerçants APLICA⁽¹⁾

a publié sur son site la liste des commerçants restés ouverts pendant la période de confinement. Cette liste a été relayée sur le site de la Ville de Saint-Orens, complétée des contacts des producteurs de la Halle gourmande, restée ouverte en horaires aménagés.

Un service de livraison à domicile pendant le confinement

En partenariat avec les commerçants de la commune, la Ville a mis en place un service exceptionnel de livraison à domicile. Il concerne toutes les per-

sonnes âgées, handicapées, souffrantes ou momentanément empêchées pour les aider à se procurer des produits de première nécessité ou des médicaments. À l'appel de la Ville, 34 Saint-Orennais se sont proposés d'assurer bénévolement les livraisons une fois par semaine en lien avec les commerces. Ils ont été équipés du matériel de protection nécessaire. 46 livraisons ont été effectuées pour les commerces SPAR, les boucheries Recapé et Angles et la pharmacie O'Centre. ■

Plus d'informations sur les sites Internet : aplica31650.fr et www.ville-saint-orens.fr

LE MARCHÉ DE PLEIN VENT MAINTENU

Le marché de plein vent n'a pu ouvrir le samedi 28 mars à la suite de l'injonction du gouvernement de fermer les marchés de façon stricte mais, dès le 4 avril, il a pu rouvrir sur dérogation du Préfet. La municipalité fait son possible pour maintenir le marché de plein vent du samedi matin. C'est un moyen convivial de désengorger les grandes et moyennes surfaces prises d'assaut mais aussi de venir en soutien de nos agriculteurs, fermiers et éleveurs du Lauragais et enfin de permettre aux Saint-Orennais une sortie pour acheter des produits en circuits courts, indispensable en temps de crise. Seule la vente de produits alimentaires était autorisée et le public a été encouragé à passer commande au préalable auprès des producteurs pour limiter les files d'attente. La Ville a adapté l'organisation du marché aux consignes sanitaires strictes du Préfet limitant à 10 le nombre de marchands et en créant un sens unique de circulation avec entrées et sorties filtrées par la police municipale. ■



(1) APLICA : association réunissant des commerçants, des artisans, des professions libérales et des indépendants.

Eau potable et assainissement, un service unique : Eau de Toulouse Métropole

Cela ressemble à une marque de parfum, mais il s'agit en fait du nom du nouveau service unique de l'eau de la métropole toulousaine, dont bénéficie Saint-Orens.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Toulouse Métropole a mis en place une gestion unifiée de l'eau pour 12 ans à l'échelle des 37 communes de la Métropole, baptisée « Eau de Toulouse Métropole ». La gestion de l'eau potable a été déléguée à Veolia, via la société dédiée SETOM, et celle de l'assainissement et des eaux pluviales à Suez, via la société dédiée ASTEO.

Ce choix a été voté en décembre 2018 par le Conseil de la Métropole au terme de plusieurs mois d'études comparatives entre gestion en régie et délégation de service public.

Un prix de l'eau potable unique

Afin de mettre fin à la disparité des prix de l'eau entre villes, les habitants des 37 communes* de Toulouse Métropole bénéficient désormais d'un tarif unique à 2,91 €/m³ (sur la base de 120 m³ consommés par an, abonnement compris). Ce qui génère pour les consommateurs une véritable économie complétée par des garanties fortes sur l'entretien du réseau et la qualité de l'eau distribuée.

Un interlocuteur unique

C'est donc Eau de Toulouse Métropole qu'il faut contacter pour toutes



questions relatives à l'eau potable et l'assainissement :

- Un numéro unique : 05 61 201 201 (*prix d'un appel local*)
- Un site internet dédié : www.eaudetoulousemetropole.fr
- Un accueil physique situé au centre-ville de Toulouse, 3 rue d'Alsace Lorraine. ■

* Au 1^{er} janvier pour la plupart des communes de Toulouse Métropole, au 1^{er} mars pour les communes de Blagnac et de Toulouse.

COMITÉ DES FÊTES : SERGE PASSE LE RELAIS À PATRICK

Après de bons et loyaux services, Serge Mexes passe le relais à Patrick Brotons qui est, depuis le 25 février 2020, le nouveau président du Comité des Fêtes. Son conseil d'administration a également renouvelé ses membres :

- Vice-président : Mickaël Capello
- Trésorier : René Chamorro
- Trésorier adjoint : Arlette Brotons
- Secrétaire : Sabine Abadie
- Secrétaire adjoint : Christophe Bernard
- Membres du conseil d'administration : Béatrice Capello - Daniel Frère - Serge Mexes - Denis Pedrosa - Claude Pitelet - Pierre Viguier

... et les membres du Comité :

Cédric Bellefond - Jacqueline & Gérard Bousigue - Françoise Durandet - Dominique Grimoux - Franck Merly - Béatrix Mignard - Nelly Negre - Willy Oka - Dominique Petitbon - Martine Raimbault - Stéphane Sanchez - Christine Soubrane - Germain Verdier - Jérôme Carruezco - Alexandre Farine. ■



DE NOUVELLES DÉNOMINATIONS

La place du parvis du Cœur de Ville a désormais un nom : place du 3 avril 1790. Une date fondamentale pour la commune de Saint-Orens qui, ce jour-là, fut créée par la fusion de trois communautés : Lentourville, Cayras et Gameville.

À la suite de la réalisation d'un rond-point visant à desservir la future gendarmerie nationale, le Conseil municipal a décidé de le dénommer : Rond-point de la Médaille militaire. Il se situe sur la route de Revel et permet la desserte de l'allée de la Clairière d'un côté et de la rue Jacqueline Auriol de l'autre. La Médaille militaire est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats. ■



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de la transition énergétique, nous procédons depuis 3 ans au remplacement progressif des anciens lampadaires à boules, très énergivores, par des lampadaires à LEDs. Une troisième tranche de 232 appareils sur les quartiers de l'Orée du bois, Améthyste et Catala devrait être entièrement terminée. Pour cause de confinement, ces travaux ont été interrompus : ceux-ci reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront. Pour rappel, ces nouveaux appareils, éligibles aux certificats d'économie de catégorie 1 et garantis 10 ans, entraînent une économie d'énergie estimée à 78 %. Cette troisième tranche, d'un montant de plus de 600 000 euros, s'inscrivant parfaitement dans le cadre des orientations du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne, sont subventionnés à 80 % par celui-ci. Le remplacement d'environ 800 appareils à boules restants se poursuivra par tranches d'environ 200 par an. ■

LES LAMPADAIRES DES AMÉTHYSTES

Les riverains du quartier des Améthystes se sont étonnés de la pose de lampadaires de couleur noire. Il s'agit d'une erreur du sous-traitant du SDEHG (Syndicat d'Électricité). Les couleurs des mâts et des luminaires seront bien bleues, identiques à ceux déjà installés dans les quartiers voisins du Corail et des Chanterelles. ■

VERS UNE REPRISE PROGRESSIVE DES CHANTIERS

En raison de l'apparition de la pandémie, tous les travaux engagés par le Pôle territorial Est sur la commune ont dû s'arrêter : réfection et sécurisation des voiries, trottoirs, pistes cyclables, sens de circulation, mise aux normes des arrêts de bus, etc. Néanmoins, les études en cours se poursuivent. Elles concernent :

- la sécurisation de la route de Cayras au droit du Caoussé jusqu'au rond-point de Catala (travaux prévus en mai, certainement reportés en septembre) ;
- la mise en conformité de tous les passages piétons et continuité des pistes cyclables autour du rond-point du Cammas et du carrefour Lalande Améthystes ;
- la réfection de la rue de la Pradelle ;
- le sens de circulation du quartier Tucard. ■

SUPPRESSION DES RÉSEAUX FILAIRES AÉRIENS

Les anciens poteaux en béton seront supprimés dès que l'enfouissement des réseaux aériens, basse et moyenne tension, téléphone et éclairage public sur toute la traversée de Saint-Orens, sera terminé. La dernière tranche s'achèvera dès que les conditions sanitaires le permettront : cela concerne la portion entre la rue des mûriers et le rond-point de la gendarmerie. ■



AVENUE DES CARABÈNES : SÉCURISER LA CIRCULATION PIÉTONNE ET CYCLABLE

La sécurisation de la bande cyclable et piétonne avenue des Carabènes pour l'accès au collège Cassin a pu être faite par la réalisation d'une bordure en béton coulé. ■





Une nouvelle passerelle pour les randonneurs

Véritable pont de l'amitié entre les communes de Quint et de Saint-Orens, la Passerelle des Tuileries, ainsi baptisée en raison de sa proximité avec le chemin du même nom, permet aux randonneurs de fermer la boucle de la randonnée dite « des Châteaux ». Pour inaugurer sa réalisation, Toulouse Métropole a réuni

les maires de Saint-Orens et de Quint-Fonsegrives puisque cet ouvrage fait partie des projets implantés en partenariat avec l'institution métropolitaine dans le cadre de la valorisation du Réseau Vert. Cette passerelle a été financée conjointement par Toulouse Métropole et le Conseil départemental. ■

PLUSIEURS DISTINCTIONS POUR SAINT-ORENS

Notre commune a été sélectionnée par le jury départemental pour concourir à l'échelon régional en vue d'obtenir le classement «Une fleur». Cette participation s'est concrétisée par l'obtention du Grand Prix départemental des Villes et Villages Fleuris pour les efforts déployés en faveur de l'amélioration du cadre de vie et la qualité du fleurissement dans les espaces verts. Ce prix s'ajoute à celui obtenu en 2018, ainsi qu'au label « Zéro phyto » décerné pour son engagement de réduction des produits phytosanitaires. Un véritable encouragement à poursuivre la valorisation de notre environnement. Afin de le porter à la connaissance générale, deux plaques ont été mises en place à l'entrée de la commune, côté Toulouse. ■





Les Cafés-Mémoire, un espace d'écoute et d'échanges



Le Réseau gérontologique de Saint-Orens et l'association France Alzheimer proposent aux familles et aux proches des personnes souffrant de maladies neurodégénératives, les Cafés-Mémoire. La Médiathèque offre un espace de rencontre avec une psychologue et les aidants familiaux. Cet espace d'échanges et d'écoute permet de répondre à toutes les questions dans un cadre convivial et libre de toute contrainte. La référente du réseau gérontologique du CCAS travaille de

concert avec l'association pour accompagner ces personnes. Cette formule est d'un grand soutien pour les personnes concernées et permet de rompre l'isolement dont elles sont parfois victimes. ■

Plus d'informations auprès du Réseau gérontologique de Saint-Orens au 05 61 39 54 05.

PLUS DE 700 COLIS DE NOËL OFFERTS À NOS AÎNÉS



Afin de contribuer au Réveillon de Noël, la Ville a fait distribuer des colis de Noël aux personnes âgées de 80 ans et plus (et non 60 ans comme annoncé par erreur). Une marque de solidarité et de cœur auprès de nos aînés réunis à cette occasion à la salle du Lauragais pour un goûter festif. Un orchestre les attendait pour les inviter à chanter et danser, ce qu'ils ne se sont pas privés de faire ! Ce sont les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants qui leur ont offert leurs colis de Noël en présence du maire, Dominique Faure, et des élus. Sur les 700 colis distribués par le CCAS, 296 ont été remis à domicile.

Une jeune élue du Conseil Municipal des Enfants remet le colis à l'une de nos Aînées.

Les habitants consultent le plan d'aménagement.



Démocratie de proximité : un travail de concertation avec Toulouse Métropole

Dès 2014, sous la houlette de Carole Fabre, Adjointe à la Vie des Quartiers, la municipalité a décidé de diviser la commune en 11 quartiers. Dans chacun d'entre eux, un élu référent et une ou plusieurs personnes de la société civile travaillent en lien avec le service de la Démocratie de proximité pour répondre aux demandes des habitants. La mairie, parfois avec Toulouse Métropole, rencontre les populations pour échanger sur la vie des quartiers et plus largement sur les projets de la commune. Cette démarche se traduit aussi par des réunions de concertation sur un

sujet précis. Ainsi ne sont invités à participer que les riverains concernés par le projet. À titre d'exemple, s'est tenue dernièrement une réunion sur le réaménagement de la rue du Bousquet. Les riverains ont alerté la mairie sur la trop grande vitesse automobile sur cet axe et le danger que cela représente. Le service Démocratie de proximité a donc contacté Toulouse Métropole, en charge de la voirie, pour définir un nouveau plan d'aménagement. Celui-ci a été présenté aux riverains le 11 février en présence du maire, Dominique Faure, et de Florence Aussenac, élue de quartier. Les techni-

ciens de Toulouse Métropole et de la mairie étaient présents pour répondre à toutes les questions. Ainsi, les habitants ont toutes les informations et peuvent émettre des idées et des propositions qui peuvent aboutir à des modifications du projet initial. C'est le cas de celui de la rue du Bousquet que Toulouse Métropole a modifié à plusieurs reprises avant d'être adopté dans sa version finalisée. Une belle expérience de concertation à l'échelle locale ! ■



Élections municipales sous haute vigilance sanitaire

Avec 54 % des voix obtenues dès le premier tour, la majorité sortante conduite par Dominique Faure sort vainqueur des élections municipales du 15 mars dernier, dans un contexte inédit avec l'apparition de la pandémie du Coronavirus appelé aussi Covid-19. Pour la première fois, les élus sortants, y compris ceux de la minorité, sont maintenus en place jusqu'à l'installation du nouveau conseil. Explications.

Des élections sur fond de consignes sanitaires

Le déroulement de ces élections restera à jamais gravé dans les mémoires. Tout a été organisé pour respecter les consignes sanitaires : marquages au sol pour respecter les règles d'espacement entre électeurs, mise à disposition, au choix, de gants jetables ou de gel hydroalcoolique. Les électeurs devaient se laver les mains, avant et après le vote, le nettoyage du bureau de vote était fait plusieurs fois par jour... Les assesseurs des bureaux de vote étaient équipés de gants. Cependant, l'annonce de la fermeture des écoles et des crèches 3 jours avant le scrutin a probablement créé un choc dans la population et une prise de conscience de la propagation du virus. Notamment auprès des personnes les

plus âgées qui ont parfois préféré rester chez elles.

Report de l'installation du nouveau conseil

En temps normal, l'installation du nouveau conseil municipal aurait dû se tenir une semaine après la clôture des élections. La véritable pandémie qui s'installe dans notre pays conduit le gouvernement à suspendre cette étape pour la reporter au plus tard en juin 2020. Une loi d'urgence sanitaire adoptée par le Parlement le 23 mars décide de pro-

roger le mandat des élus du Conseil municipal jusqu'à l'installation du nouveau. Une situation incroyable mais justifiée par les règles de confinement de plus en plus strictes annoncées par le Président de la République le 17 mars dernier. Le Conseil scientifique national doit rendre ses conclusions mi-mai pour décider de la poursuite des modalités d'installation des conseils municipaux nouvellement élus.

Rappelons que pour les listes élues au premier tour, ces résultats sont acquis et définitifs. ■

Les résultats en chiffres

M ^{me} Dominique Faure <i>Avec Vous pour Saint-Orens</i>	54,50 % 2 274 voix	26 élus
M ^{me} Aude Lumeau-Preceptis <i>À Saint-Orens, Le Coeur de Ville C'est Vous</i>	28,09 % 1 172 voix	5 élus
M. Marc Del Borrello <i>Bien Vivre à Saint-Orens</i>	11,98 % 500 voix	2 élus
M ^{me} Maria Laffont <i>Génération Citoyenne</i>	5,41 % 226 voix	0 élus

Nombre d'inscrits :	8 944
Nombre de votants :	4 255 (47,57 %)
Nombre de suffrages exprimés :	4 172 (46,65 %)
Taux d'abstention :	52,43 %



3 QUESTIONS À DOMINIQUE FAURE



Quelle analyse faites-vous de ce premier tour des municipales ?

DF / Une analyse très positive puisque dès le premier tour les Saint-Orennais nous ont renouvelé leur confiance alors que quatre listes étaient en présence. Je suis, avec mon équipe, très honorée de l'issue de cette saine expression démocratique qui s'inscrit dans la continuité et qui conforte non seulement nos choix du passé mais également ceux que nous avons proposés dans notre programme.

La nuit du 14 au 15 mars 2020 a été courte pour beaucoup d'entre nous, désorientés que nous étions par l'annonce samedi soir du passage au stade 3 de l'épidémie de coronavirus. Les portes de nos 4 lieux de vote, les écoles Catala et Corail, le lycée et l'Espace Lauragais, ont bien permis aux électeurs saint-orennais d'entrer – à bonne distance – jusqu'aux urnes. Nous nous attendions à une abstention record après les recommandations de limitation de déplacements du gouvernement et les fermetures de tous les commerces non indispensables, des restaurants, cafés ou encore cinéma et finalement nous avons eu 48 % de taux de participation, taux habituel pour une élection européenne plutôt que pour une élection municipale certes mais importante compte-tenu du contexte. Les agents de la commune avaient tellement bien préparé les choses avec gel hydro-alcoolique sur toutes les tables, masques et gants pour ceux qui le souhaitaient que les élections se sont véritablement très bien déroulées. Je tiens publiquement à les en remercier.

Avec 54,51 % des suffrages la liste « Avec vous pour Saint-Orens » que j'ai eu l'honneur de conduire est donc majoritaire. Le résultat est bien pris en compte et confirmé pour les 30 125 communes en France, dont Saint-Orens, qui ont déjà élu un conseil municipal complet.

En raison du contexte sanitaire le premier conseil municipal n'a pas pu se tenir. Pouvez-vous nous expliquer comment les choses vont se passer et quel est le cadre réglementaire ?

DF / En effet, la rapide progression de l'épidémie de COVID 19 a modifié le calendrier électoral et les règles mêmes du code électoral. La première réunion du conseil municipal, celle à l'occasion de laquelle le maire et les adjoints sont élus, n'a pas encore pu avoir lieu. Ce conseil municipal se tiendra dans les 5 à 10 jours après l'annonce de la date fixée par décret pour les entrées en fonction et ce, dès que la situation sanitaire le permettra. A Saint-Orens, le Maire que je suis est donc toujours maire dans le cadre fixé par le précédent mandat et mes adjoints actuels conservent et exercent leurs fonctions normalement. Cette stabilité nous permet d'affronter dans les meilleures

conditions possibles la crise que nous connaissons et d'assurer une continuité de nos services publics grâce à la mobilisation d'une grande partie de notre personnel municipal.

Quelles seront les premières mesures ou dossiers que vous prendrez une fois que la collectivité pourra refonctionner normalement ?

DF / Je crois tout d'abord et avant toute chose qu'il sera sage de tirer des leçons de ce que nous avons vécu. Nous l'avons vu, de nouvelles solidarités se sont créées à Saint-Orens, de nouvelles pratiques et usages se sont fait jour – comme la livraison des courses à domicile par exemple et la priorité donnée aux circuits courts – nous devons nous appliquer à conserver le meilleur de ce cataclysme social et sans doute envisager que certaines de ces pratiques perdurent ou soient confortées. Nous conduirons cette réflexion dans la concertation, comme nous l'avons toujours fait. Ensuite, nous appliquerons les grandes lignes d'un programme sincère, réalisable et finançable : fidèle à l'identité de Saint-Orens, humain et engagé dans la préservation de notre patrimoine naturel et de nos quartiers pavillonnaires. Le tout dans une large concertation que nous avons toujours privilégiée et qui s'accroîtra par la création et mise en place d'un Comité Consultatif Citoyen.

En conclusion, nous voulons continuer de moderniser, de faire évoluer notre commune, de la doter des meilleurs équipements tout en respectant son identité et son cadre de vie. Je pense aussi que les Saint-Orennais ont fait le choix de la compétence en signifiant qu'ils ne veulent pas changer « une équipe qui gagne », une équipe qui a de l'expérience et beaucoup donné de soi, surtout dans une période si troublée. J'ai la chance d'être bien entourée. C'est une grande satisfaction de pouvoir m'engager dans un nouveau mandat aux côtés d'élus expérimentés et de nouvelles têtes auprès desquelles nous allons nous enrichir. ■

Les Halles de Gameville



La Halle sportive.



L'intérieur de la Halle.

Sur les fondations de la salle polyvalente et de la salle Liège se sont érigées une halle gourmande et une salle sportive.

Les Halles de Gameville ont été inaugurées le 18 janvier dernier, clôturant ainsi de longues années de travail et de préparation démarrées en 2015. L'idée : transformer l'ancienne salle du Lauragais, qui accueillait une partie des associations sportives de la commune, en un ensemble de halles consacrées, l'une à la gastronomie locale, l'autre à la pratique sportive libre. Un challenge original à relever par les architectes et les entreprises de BTP qui devaient conserver les fondations, les murs et le toit.

Une halle gourmande

La Halle gourmande s'ouvre sur un espace de 500 m² dédié à la gastronomie locale. Elle accueille un poissonnier avec un bar à huîtres, un salon de thé-restauration et une coopérative réunissant 14 producteurs fermiers. La municipalité a ainsi souhaité valoriser les circuits courts mais aussi la détente et la convivialité dans un cadre où l'on peut déguster de bons produits, prendre un verre, un café, mais également déjeuner. En période de confinement, elle est ouverte de 8h à 14h.

Une halle sportive

Adossée à sa consœur gourmande, la Halle Sportive offre un espace de 350 m² à tous les Saint-Orennais qui souhaitent pratiquer le sport ponctuellement sans forcément adhérer à un club. On va pouvoir y faire du roller, du basket, du foot jusqu'à 22h tous les jours de la semaine.

L'ensemble se dresse dans un écrin vert avec une aire de jeu pour les enfants, ainsi qu'une terrasse et un espace végétalisé pour se détendre en plein cœur de ville. ■

UNE BELLE SOIRÉE INAUGURALE

Pour marquer l'ouverture de la Halle gourmande comme il se doit, les commerçants ont invité le public à une soirée inaugurale animée par l'orchestre de « Délices by Pitcho » et « L'huîtreur » le 1^{er} février. Une soirée organisée par Emilie Arteil et Eric Dedios. Les organisateurs étaient très satisfaits : « *Un monde incroyable, environ 400 personnes, on a dû interdire l'accès à tous ceux qui n'étaient pas inscrits, une ambiance de folie, on était heureux de réussir cette première soirée festive sous la halle Gourmande de Saint-Orens. Le lieu est idéal pour ce genre de soirée. On en fera d'autres dès que le déconfinement nous le permettra.* » ■



Le maire, Dominique Faure, avec les organisateurs de la soirée.



Un forum des métiers exceptionnel

C'est le samedi 1^{er} février que se sont réunies environ 600 personnes pour le forum des métiers qui s'est tenu au collège René Cassin. Un événement puisque, pour la première fois, les deux collèges, René Cassin et Jacques Prévert, ainsi que le lycée Pierre-Paul Riquet, organisaient une manifestation commune à laquelle ont participé le lycée des métiers d'arts du bois de Revel, le lycée agricole et le CFA d'Auveville, le lycée agricole Adriana de Tarbes, la Cadène, le lycée Airbus, les compagnons du tour de France et L'ADFET (Association française pour le développement de l'enseignement technique). Cette mobilisation exceptionnelle a permis de présenter aux nombreux jeunes venus se renseigner la palette la plus large possible de métiers et de pistes d'orientation professionnelle. Une belle initiative à laquelle se sont associés les professeurs et les associations de parents d'élèves. La Ville de Saint-Orens et ses services étaient présents, notamment le Point Information Jeunesse et la direction



Les élèves Josiane Lassus-Pigat, Adjointe au Maire à l'Éducation, et Colette Cruzeille, Adjointe au Développement économique et à l'Emploi, avec, sur le stand, Gaëlle Lloret du service Emploi de la mairie.

de l'Éducation. Des échanges étaient organisés entre élèves et parents qui étaient invités à leur présenter leurs parcours professionnels. Béatrice Marin, Coordinatrice CLSPD à la mairie a, par exemple, présenté sa formation d'éducatrice de jeunes enfants et aussi tout ce qui existe sur

la commune en termes d'éducation, comme la Veille Éducative ou encore l'Espace Écoute Parents. Les jeunes ont pu ainsi trouver des réponses à leurs nombreuses questions. Notamment les élèves de troisième qui devaient confirmer leurs vœux au mois de mai prochain... ■



OBJECTIF JOBS D'ÉTÉ

Le Point Information Jeunesse (PIJ) s'est de nouveau rendu cette année au lycée Riquet pour présenter ses services aux lycéens en recherche d'un job d'été. Ouvert à tous, le PIJ a pour mission d'aider les jeunes de 15 à 30 ans à trouver les informations qui concernent leur vie quotidienne. Le PIJ recueille un grand nombre d'offres d'emplois saisonniers au début du printemps. Il propose également son conseil pour rédiger un CV, une lettre de motivation ou préparer un entretien d'embauche, par exemple. Autant d'informations que le PIJ tient à faire connaître aux jeunes en se déplaçant sur leurs lieux d'études grâce à un partenariat entre le lycée Pierre-Paul Riquet et la Ville de Saint-Orens. ■

De plus amples informations pourront ultérieurement être recueillies auprès du Pôle Municipal Entreprises – Emploi au 2 rue des Mûriers, bât A, à Saint-Orens du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ou bien par téléphone 05 61 39 54 02. Courriel : pij@mairie-saint-orens.fr.



Chantal Delort, Référente PLIE.



Elisabeth Legouge, bénéficiaire du PLIE.

PLIE : insertion réussie pour Elisabeth

Elisabeth vient d'obtenir un CDI en maison de retraite. Sans le PLIE, témoigne-t-elle, c'est une victoire qu'elle aurait eu beaucoup plus de mal à remporter.

Avant de décrocher un emploi stable, Elisabeth travaillait pour une association d'insertion et se contentait d'enchaîner des petites missions jusqu'au jour où elle constate qu'on ne lui proposait plus rien. « J'étais affolée, se souvient-elle, je n'avais plus d'activité professionnelle. Lorsqu'on m'a parlé du PLIE, j'ai saisi l'opportunité comprenant très vite que c'était un vrai dispositif permettant un accompagnement individualisé. Les rendez-vous personnalisés renforcés, très humains et réguliers furent pour moi des moments riches. Ce suivi m'a permis de prendre le temps que je n'avais jamais vraiment pris auparavant pour me poser clairement les bonnes questions et prendre conscience de mes potentialités. Les actions proposées ont été motivantes, aidantes. J'ai discerné ce que je souhaitais vraiment entreprendre. À près de 50 ans, je ne voulais absolument pas me tromper et je voulais "me réaliser" ».

Des témoignages comme celui-là font chaud au cœur de Chantal Delort. Référente du Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE) à Saint-Orens, son rôle est d'accueillir des personnes qui, à la suite d'accidents de la vie – séparation, perte d'un emploi, maladie, décès – se retrouvent un peu perdues dans le maquis des démarches à faire pour reconstruire leur vie. Elles lui sont recommandées par le service Emploi de la commune, Pôle Emploi ou par le CCAS⁽¹⁾, mais elles peuvent aussi l'avoir directement contactée. Le PLIE s'adresse à tous les publics sauf les

bénéficiaires du RSA⁽²⁾ qui sont pris en charge par un dispositif analogue du Conseil départemental de la Haute-Garonne⁽³⁾. « Le point commun des personnes que nous recevons, explique Chantal Delort, est qu'elles sont toutes en demande d'information et de soutien, soit pour retrouver un emploi, soit pour conduire un projet professionnel. Dans un premier temps, je m'attache à leur apporter un temps d'écoute, ce qui est indispensable, puis nous échafaudons ensemble une ou plusieurs solutions pour concrétiser leurs projets. Cela peut être de retrouver un emploi, mais aussi bien de suivre une formation qualifiante. » Ainsi, dans le cas d'Elisabeth, elle a bénéficié d'un parcours de redynamisation par lequel elle a suivi une formation diplômante dans l'animation auprès des personnes âgées. Elle a ainsi obtenu un brevet professionnel d'État qui lui a permis de trouver un CDI⁽⁴⁾ « en moins de 6 mois ! », souligne Chantal Delort. ■

Pour contacter le PLIE, prendre rendez-vous au 05 61 39 54 02.

(1) CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

(2) RSA : Revenu de Solidarité Active

(3) Voir le Programme départemental d'insertion sur le site du Conseil départemental : haute-garonne.fr

(4) CDI : Contrat à durée indéterminée

PLIE : PLAN LOCAL D'INSERTION PAR L'EMPLOI



Le PLIE est un dispositif porté par Toulouse Métropole en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Sicoval et avec le concours du Fonds Social Européen. Le PLIE a été mis en place pour répondre aux besoins et aux opportunités de son territoire d'adhésion en matière d'emploi.

Pendant le confinement, Le 35 fait de la vente à emporter



Situé au 35, avenue de la Marquaille, le restaurant « Le 35 » devait ouvrir ses portes mais l'obligation de confinement a retardé cet événement. Son chef, David Pons, a décidé de proposer ses menus par la vente en emporter. Il suffit de consulter ses menus renouvelés régulièrement, une cuisine bistrot traditionnelle élaborée avec des produits frais et de saison.

05 61 25 24 59 – Facebook : @le35restaurantsaintorens

Lubies d'archi, une agence d'architecture



Située au 6, avenue de la Marquaille, cette jeune agence d'architecture à Saint-Orens, Lubies d'archi, vous accompagne de la conception à la réalisation de tous types de projets : construction, rénovation, extension, surélévation, aménagement intérieur. Elle s'adresse aux particuliers comme aux professionnels.

Claire Dany et Marie Jacquin

06 19 30 82 16 - 06 84 61 77 66 - contact@lubiesdarchi.com - www.lubiesdarchi.com

Cabinet infirmier

Le Cabinet Infirmier de Marie-Laure Ponsolle-Lartigue et de Jessica Serra a fusionné avec le celui de Laetitia Kourdoughil. Elles forment ainsi une équipe de trois infirmières pour prodiguer des soins au domicile des patients. Adresse : 2, rue de Ribaute. 07 61 14 58 21.



Une nouvelle sophrologue

Corinne Bouttier s'installe au 4, impasse Dordac. Elle propose des séances individuelles de sophrologie. Cette technique de relaxation inspirée du yoga, de l'hypnose et du Zen permet de diminuer l'anxiété, préparer un examen et d'améliorer sa qualité de vie. Plus d'informations au 06 16 98 16 20. Courriel : cbouttiersophro@gmail.com

Facebook : [corinne bouttier sophrologue](https://www.facebook.com/corinne.bouttier.sophrologue)

Cabinet partagé

Cinq professionnelles de santé viennent de s'installer dans un cabinet commun au 5 bis, rue du Négoce. Elles ont des spécialités complémentaires. Chacune est joignable sur sa ligne directe :

- M^{lle} Meyer Maud : *kinésithérapeute spécialisée en pédiatrie et M^{lle} Lacan Mathilde : 06 45 65 03 20*
- M^{lle} Fleurit Elodie : *psychologue clinicienne spécialisée au développement de l'enfant et de l'adolescent : 07 67 27 31 59*
- M^{lle} Didier Héloïse : *ostéopathe formée en périnatalité : 07 82 13 93 66*
- M^{lle} Senn Eva : *infirmière en soins à domicile : 06 30 96 25 64*

Allô Bricole Tout

Allô Bricole Tout est une entreprise de services à la personne. Elle intervient sur demande pour réaliser de petits travaux, changer la déco, tondre la pelouse, faire face à un imprévu ou bien même à une urgence. Saint-Orennais depuis 11 ans, M. Meshkini souhaite accompagner au mieux les habitants de la commune pour un service de proximité 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Tel : 06 10 57 70 09 – Courriel : allobricoletout@gmail.com

Vente de bois de chauffage

La SARL YK2D, entreprise familiale, vient de reprendre les activités de la société de Monsieur Fabien Calvet. Son activité est en priorité la vente de bois de chauffage pour les particuliers et les professionnels. Elle est également spécialisée dans la vente et la pose d'escaliers.

Plus d'informations au 06 82 14 76 65

Site Internet : <https://www.boisdechauffage-fc.fr>

Courriel : yk2d.boisdechauffage@gmail.com

Cette rubrique est réservée à l'annonce des entreprises, des commerçants et des professions libérales qui viennent de s'installer ou de reprendre une activité dans notre commune depuis 6 mois au plus. L'annonce est gratuite. Pour y figurer, envoyez vos coordonnées avec votre secteur d'activité et la description de votre commerce ou entreprise au service Communication : communication@mairie-saint-orens.fr

DILOY'S RÉUTILISE LES CHEVEUX POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Sabine Puxeddu, gérante du salon de coiffure Diloy's, fait partie des Coiffeurs Justes, une association fondée dans le Var par Thierry Gras, en 2015. Le principe de cette association unique en France est de récolter les cheveux coupés des clients afin de filtrer les hydrocarbures dans les océans. L'idée est simple : à l'aide de vieux collants, des boudins de cheveux sont formés et positionnés dans les cales des bateaux. 1 kg de cheveux permet de récupérer 8 litres d'hydrocarbures. Dans les salons, les cheveux sont mis dans des sacs de 2 kg en papier pouvant collecter l'équivalent de 220 coupes environ. Grâce à cette technique qu'elle utilise depuis maintenant 2 mois, Sabine a déjà envoyé 18 sacs pleins, correspondant à 36 kg de cheveux. Un sac est évalué au prix raisonnable de 1 €. En revanche, le renvoi de ces sacs par la poste est de 6 €. Sabine propose donc comme solution de créer, comme pour les Récup' verre, une collecte de cheveux qui seront déposés par les salons gratuitement. Mais les cheveux peuvent également être



réutilisés comme isolants ou encore comme fertilisants pour les agriculteurs. En résumé, cette matière ne coûte rien à la fabrication, ne pollue pas et est renouvelable. Ce procédé permet également de produire beaucoup moins de déchets dans les salons, où la différence se sent déjà selon Sabine. Aujourd'hui, plus de 2 000 salons de coiffure participent à cette initiative : Sabine appelle donc d'autres salons de Saint-Orens à faire également un pas en avant pour la planète et son environnement. ■



François Ubéda, Conseiller délégué à la jeunesse avec les jeunes du CME.

Visite institutionnelle pour les jeunes du CME

Les jeunes du Conseil municipal des Enfants (CME) se sont vu offrir par la Ville un voyage à Paris pour visiter le Sénat et le Panthéon. Pour certains d'entre eux, c'est la première fois qu'ils prenaient l'avion ! Accompagnés de François Ubéda et de leur animatrice, ils ont été accueillis par des guides qui leur ont expliqué le fonctionnement de ces prestigieuses institutions.

Les petits visiteurs ont été particulièrement impressionnés par le Sénat dont ils ont pu admirer l'hémicycle, la salle des conférences, l'escalier d'honneur et la salle du Livre d'Or, une occasion rendue possible par le parrainage de la sénatrice Brigitte Micouleau : « Il m'est toujours très agréable que les jeunes élus d'un

Conseil Municipal des Jeunes puissent venir visiter le Palais du Luxembourg, où siège le Sénat. J'ai donc eu à cœur qu'un excellent accueil soit réservé aux jeunes élus de Saint-Orens de Gameville, qui se sont rendus à Paris pour un enrichissant voyage à la

découverte des institutions parlementaires ». Ils ont même vu le document original de la Constitution de la V^e République de 1958.

Ils sont revenus enrichis de souvenirs et d'émotions, et d'une meilleure connaissance de nos institutions ■

LES COMMISSIONS CITOYENNES SE METTENT EN PLACE

Dans chaque groupe scolaire, les CLAE élémentaires de l'Amicale laïque permettent la mise en place et l'animation des commissions citoyennes qui réunissent les jeunes du Conseil municipal des Enfants (CME) et leurs électeurs, c'est-à-dire, des enfants du CE2 au CM2. Ensemble, ils examinent des projets avant que le CME ne les présente aux élus du Conseil municipal, en assemblée plénière. Une vraie formation à la citoyenneté.

LE CENTRE DE LOISIRS S'OUVRE AUX ENFANTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES



Initialement réservé aux enfants des maternelles, le Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) s'ouvre aux élèves des écoles élémentaires dès la rentrée scolaire de septembre 2020. Les enfants sont accueillis le mercredi après-midi et pour les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. De nombreuses activités leur seront proposées par les animateurs du centre. Le CLSH vacances, accueillera les enfants sur l'école de Catala qui dispose de nombreux atouts comme la proximité du parc du château Catala, de deux terrains de rugby et de la MAM (Maison des Activités Multidisciplinaires). Elle propose aussi en son sein un terrain de football et de basket. Grâce à l'ouverture de ses deux structures, les parents auront un service d'accueil pour leurs enfants couvrant l'ensemble des besoins classiques, aussi bien sur le temps scolaire que durant les vacances. Ils retrouveront un encadrement de proximité et familial en la présence de l'Amicale laïque. Plus de renseignements au 05 61 39 18 59. ■



Après-midi magique avec

l'Espace pour tous

Plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation bien sympathique de l'Espace pour tous qui organisait, le 19 janvier dernier, à la salle du Lauragais, un après-midi magique. Une manifestation festive ouverte à tous les petits amateurs de magie. Elle a commencé par « Luce et le livre magique », un spectacle de magie interactif, drôle et poétique. Elle s'est poursuivie dans l'après-midi par des ateliers de magie, du maquillage artistique, des sculptures de ballons animés par des bénévoles. Puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un délicieux goûter partagé auquel chacun a apporté pâtisseries et gourmandises. ■





Basket Handisport : un beau tournoi

C'est au gymnase Pierre-Paul Riquet que se sont déroulées, en janvier dernier, les demi-finales de la coupe de France de basket Handisport. À l'invitation de David Renvazé, à la fois conseiller délégué et président départemental du comité Handisport31, le Toulouse Iron Club, en partenariat avec le club de basket de Saint-Orens, a accueilli les équipes de Gravelines, Douai, Bordeaux et Toulouse. Quatre équipes qui se sont affrontées pour obtenir leur qualification en demi-finale. La dernière rencontre opposait Douai à Toulouse qui l'emporte par 101 points contre 45. Des rencontres palpitantes, qui sont pour tous de vraies leçons de vie. ■



UN LABEL POUR L'ÉQUIPE FÉMININE DU SAINT-ORENS FOOTBALL CLUB

Le Saint-Orens FC a reçu le label « Écoles Féminines de Football ». Un gage de qualité de l'accueil, de la pratique et de l'encadrement du jeune public féminin ainsi reconnu au Saint-Orens Football Club. Celui-ci a été récompensé pour son plan de féminisation, le développement de la formation et l'orientation vers une offre de pratique adaptée au public féminin. Un label bien mérité pour ce club connu pour la qualité de ses entraîneurs, l'encadrement des matchs et des entraînements et l'esprit « fair-play » qu'il développe auprès de ses jeunes sportifs. ■



Coupe de France sud Karaté Contact des 8 et 9 février dernier à la MAM. Aux côtés du maire, Dominique Faure, et du premier adjoint, Alain Massa, Anicet Kounoungou, président du Comité départemental Karaté Haute-Garonne et l'invité d'honneur de cette Coupe de France, Dominique Valéra, ancien champion du monde, expert fédéral 9^e Dan (à droite de Madame le Maire). Belle compétition avec un public d'environ 800 personnes sur les deux jours.



LE VÉLO-DEBOUT POUR SE REMETTRE EN SELLE

Alain Fabrique est un Saint-Orennais plutôt actif dans toutes les sortes de sports : windsurf, ski, course à pied, etc. À tel point qu'il a dû ralentir en raison de problèmes de dos récurrents jusqu'à envisager une opération. C'est alors qu'il découvre, en 2017, le vélo-debout, des cyclos dépourvus de selle ! Contrairement au vélo classique, la station debout permet d'éliminer les tensions au niveau du cou et du dos et, bien évidemment, du siège. Elle incite le haut du corps à travailler autant que les jambes.

Depuis qu'il pratique ce sport, les douleurs de dos d'Alain se sont fortement réduites et il a pu reprendre la course à pied. ■



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ASSOCIATION AMICALE LOISIRS ALTIGONE

En raison de problèmes de santé de Louis Pigozzo, son président-fondateur, l'amicale compte un nouveau président en la personne de Francis Hippolyte. Depuis sa création il y a maintenant 6 ans, cette amicale est forte de 70 adhérents qui se réunissent régulièrement sur le petit boulodrome de la place Jean Bellières pour jouer à la pétanque en toute convivialité. Ils s'amuse aux cartes également et passent de bons moments dans le tout nouveau local aménagé par les services techniques de la mairie qu'ils partagent avec le Comité des Fêtes. En résumé, respect, amitié et bonne humeur forment la devise de cette association. ■



La 5G arrive

Par Jean-Claude Micheau

La 5G est la 5^e génération de téléphonie mobile, tout le monde en parle. On nous promet un avenir technologique incroyable. Mais alors que la 4G n'est pas encore déployée partout, on a du mal à imaginer ce que pourrait être un monde connecté en 5G. Pour y voir plus clair, voici ce qu'il faut savoir.

La 5G devrait avoir un débit 10 à 100 fois plus rapide que la 4G actuelle. Ce sont l'Etat et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) qui attribuent les fréquences. Trois nouvelles bandes seront utilisées : 1,4 Gigahertz, 3,5 GHz et 26 GHz. Cependant, selon l'ANFR (Agence nationale des fréquences), d'autres bandes plus hautes, jusqu'à 80 GHz, sont à l'étude.

Les antennes, installées sur des points hauts, dirigeront le signal vers les utilisateurs, un peu comme une lampe torche. C'est la technologie MIMO (multiple input, multiple output) qui évitera le gaspillage de l'énergie.

La 5G nous offre un monde où tous les objets seront connectés, c'est l'internet des choses (IoT, Internet of Things).

Comme la 5G sera plus rapide, elle favorisera l'accès à vos données via internet plutôt que via le disque dur (cloud computing). Elle aidera à l'extraction de connaissances à partir du net (data mining, big data) et est aussi attendue dans le véhicule autonome. D'autres applications concernent les réseaux électriques. Elles visent à mettre en relation l'offre et la demande (smart grids) et devraient contribuer à l'essor des « villes intelligentes ». La 5G

nous offre un monde où tous les objets seront connectés, c'est l'internet des choses (IoT, Internet of Things). La traduction automatique en bénéficiera. Cependant, des questions éthiques et des défis techniques concernent de possibles effets pervers relatifs à la sécurité informatique. Plus on augmente la connectivité et le débit, plus les possibilités de piratage des flux financiers et des informations personnelles s'accroissent.

La 5G présente-t-elle un risque pour la santé ?

En Suisse et en Belgique, des actions se multiplient pour empêcher l'installation d'antennes. Cependant, l'exposition moyenne aux rayonnements devrait être moindre en raison de la directivité des antennes 5G. Sans qu'il n'y ait d'effets avérés sur la santé, des études, souvent contradictoires, évoquent bien un risque. Récemment, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a noté un manque de données scientifiques sur les effets biologiques et sanitaires potentiels de la 5G.

5G : à quel prix ?

Les opérateurs ne proposent pas encore d'offre 5G, mais pourraient en profiter pour augmenter leurs tarifs. Au début, la 5G va beaucoup ressembler à de la 4G+. Les vrais usages ne vont pas apparaître avant 2025.



L'auteur, Jean-Claude Micheau, habite à Saint-Orens depuis plus de 35 ans. Après des études d'Ingénieur, il a fait toute sa carrière au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). Il exerce actuellement une activité bénévole de recherche et d'encadrement à l'Université Paul Sabatier. Pendant ses loisirs, il pratique la permaculture et le radio-amateurisme.

La 5G est déjà là

La Corée du Sud et Monaco ont annoncé une couverture complète en 5G. L'opérateur américain Verizon couvre Minneapolis et Chicago depuis avril 2019. En Chine, China Mobile couvre déjà 40 villes. Le Japon en prévoit la mise en place pour les J.O. de Tokyo. Pour tous, la 5G va accompagner le développement d'un futur encore plus connecté. ■



Corentin Bru, passionné de belles pierres

En février dernier, ce jeune écolier de dix ans à peine présentait à la Médiathèque sa très belle collection de pierres et de minéraux. Une passion que lui a transmise son grand-père, professeur d'histoire et de géographie, lui-même amateur de minéraux. Voyant la fascination de son petit-fils dans l'éclat de ces merveilles, il lui a légué sa collection que Corentin s'est empressé de compléter. D'une dizaine de pierres, il est passé à 52 pièces à ce jour que le public a pu découvrir dans la manifestation « Voyage des pierres, voyage dans le temps » avec le club de géologie du Béryl. Pour lui, ces pierres sont presque magiques, ne dit-on pas

d'elles qu'elles possèdent le pouvoir de soigner certains déséquilibres psychiques ou physiques ? Il est particuliè-

D'une dizaine de pierres, il est passé à 52 pièces à ce jour que le public a pu découvrir dans la manifestation « Voyage des pierres, voyage dans le temps »

rement envoûté par leur magnificence et leur brillance, surtout l'émeraude, la pierre favorite de Corentin, avec l'opale. Il a ainsi pu témoigner de sa

passion dans une conférence animée par Brice Torrecillas sur l'auteur de l'ouvrage « Le Voyage des Pierres », Pierre Arrieumerlou.

Visiteur assidu du muséum d'histoire naturelle, Corentin ne sait pas encore s'il fera de sa passion son métier, partagé qu'il est avec une autre ambition, plus sportive celle-là, de devenir rugbyman professionnel ! Mais à son âge, le temps n'est pas un problème pour changer d'avis sur le sujet. ■





LA VILLE DE SAINT-ORENS SE MOBILISE

La France fait face à une épidémie de Covid-19, dont la gravité est sans précédent sur le territoire français. Afin de respecter les mesures annoncées par le Président de la République et le Gouvernement, la ville de Saint-Orens a décidé d'adapter le fonctionnement de ses services. Ainsi, depuis le 17 mars midi, les accueils physiques des services municipaux sont suspendus mais les accueils téléphoniques sont maintenus.

Mairie principale, mise en place d'une permanence téléphonique

Contactez le 05 61 39 00 00 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Petite enfance

Pour l'accueil des enfants en crèches, la Maison de la Petite Enfance est fermée. En revanche, les assistantes maternelles du RAM peuvent continuer d'assurer la garde des enfants. Une permanence téléphonique a été mise en place pour renseigner les parents : 05 61 39 54 22 – courriel : ram@mairie-saint-orens.fr

Tous les lieux d'accueil des enfants sont également suspendus : le CLAE de l'Amicale laïque, le Centre de loisirs du collège René Cassin (CLAC) et les activités de Sport'Orens.

Inscriptions scolaires

Se renseigner auprès du Guichet Familles qui a maintenu une permanence. Courriel : guichet-famille@mairie-saint-orens.fr ou téléphone 05 61 39 54 47.

État Civil pour les déclarations naissances, reconnaissances

Les familles peuvent obtenir un rendez-vous auprès d'un agent de l'état civil pour les démarches administratives. Contacter le service des Affaires générales au 05 61 39 54 00.

Service funéraire pour les déclarations de décès et demande d'inhumations

Les familles et les services des Pompes Funèbres peuvent obtenir un rendez-vous auprès d'un agent de l'État civil pour les démarches administratives. Contacter le service des Affaires générales au 05 61 39 54 00.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Maintien du portage de repas à domicile et du soutien à l'autonomie. Pour toute demande contacter le CCAS au 05 61 39 54 05.

Police Municipale

Le service est assuré par les agents notamment pour faire respecter les consignes sanitaires. Pour toute demande, contactez le 05 61 39 54 42.

Espace Culturel Altigone

L'espace Altigone a suspendu sa programmation. Se renseigner sur le site www.altigone.fr pour plus d'informations. L'école de musique et la Médiathèque sont également fermées.

Transports

Navette Seniors :

Sa réservation doit être motivée par des déplacements prioritaires ou ayant un caractère d'urgence. Ils seront qualifiés par les opérateurs au moment de la réservation. Contacter le 05 61 39 00 00 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Tisséo :

Dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19 et suite aux décisions gouvernementales, à compter du vendredi 20 mars 2020, Tisséo adapte ses services en réduisant la circulation de ses lignes (horaires type été) et permet de voyager gratuitement.

<https://www.tisseo.fr/>

Interdiction d'accès à tous les parcs, jardins, bois et zones vertes

À la suite de l'arrêté préfectoral en date du 20 mars 2020, la Ville de Saint-Orens informe ses concitoyens que, depuis le 21 mars, l'accès à tous les parcs, jardins, bois, zones vertes est interdit au public. Cela concerne également les city-stades, le skate Park, les aires de jeux, les pistes cyclables et pédestres sans oublier les chemins le long de la Marcaissonne et autour du Lac des Chanterelles.

Consultation d'avocat par téléphone

La consultation gratuite de l'avocat proposée par la mairie aux citoyens a été maintenue par téléphone. Il suffit de laisser ses coordonnées (nom et numéro de téléphone) à l'accueil de la mairie. L'avocat rappellera pour fixer un RDV téléphonique.

Collecte des déchets

Le Président de Toulouse Métropole appelle les habitants à garder les déchets verts et les encombrants chez eux. La collectivité doit en effet concentrer les moyens disponibles sur la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif et, à la marge, sur les encombrants qui – malgré l'appel au sens civique de chacun – font parfois l'objet de dépôts sauvages sur la voirie.

- La collecte des déchets verts est suspendue, que ce soit sur rendez-vous ou sur calendrier. Le cas échéant – et jusqu'à nouvel ordre - les usagers doivent conserver leurs déchets verts chez eux.
- La collecte des encombrants est également suspendue.

Plus d'info : <https://www.toulouse-metropole.fr/missions/gestion-des-dechets>

La Ville vous informe au jour le jour de l'évolution de la situation. Rendez-vous sur le site Internet www.ville-saint-orens.fr et sur sa page Facebook. ■



LES PETITS NOUVEAUX

Prénom/Nom	Date de naissance
Emilie FOUCRAS	née le 26/06/2019
Enzo AGNERAY	né le 23/11/2019
Manon GÉLIS	née le 24/11/2019
Evan PROVOT	né le 05/12/2019



Espace Altigone
Place Jean Bellières, Saint-Orens de Gameville – 05 61 39 17 39
Billetterie ouverte du mardi au samedi de 13h30 à 19h
www.altigone.fr



AVERTISSEMENT
À la suite des mesures prises par le Gouvernement d'interdire les rassemblements de plus de 100 personnes depuis le 13 mars 2020, l'espace Altigone a dû suspendre sa programmation. A l'heure où nous éditons ce numéro de Mém'Orens, la date de sortie de confinement et ses modalités ne sont pas connues. C'est pourquoi la programmation d'avril et de mai est supprimée.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Infos au 05 61 39 27 39 ou mediatheque@mairie-saint-orens.fr

AVERTISSEMENT

En raison de l'obligation de confinement, les animations du mois de mai sont supprimées.

LA MÉDITATION, UNE AIDE POUR SUPPORTER LE CONFINEMENT

L'association SHEN pratique les arts énergétiques baptisés Qi Gong et Dao Yin. En ces temps longs d'enfermement, il faut reprendre le mouvement du corps, préconise cette association. Ce sont des exercices simples de déverrouillage des articulations et de tonification des muscles. La respiration y tient une place très importante pour parvenir au calme intérieur. Il faut pour cela se concentrer sur le souffle afin d'harmoniser sa respiration et rétablir les équilibres du Yin et du Yang. L'association met l'accent sur la santé et accompagne ces pratiques par des conseils en lien avec la médecine chinoise : diététique, digipuncture...

Plus d'informations auprès d'Anne-Marie Bur,
Présidente : 06 82 81 20 00 / qi.gong.shen31@gmail.com
www.qi-gong-shen.com





Coco le virus

le confinement expliqué enfants

Ça y est, les spécialistes l'ont dit :



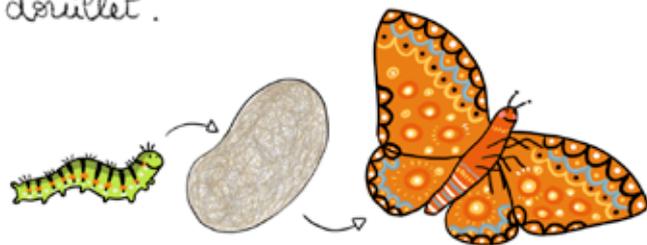
Le confinement, c'est un mot bizarre réservé aux adultes. Les enfants ont un mot bien plus joli, qui veut dire la même chose :



En fait, les spécialistes ont pensé que la meilleure façon d'empêcher Coco le virus de rencontrer tout le monde, c'est de demander à tout le monde de ne plus aller à la rencontre de Coco.



Tu sais que pour devenir un beau papillon, la chenille a besoin de se construire un cocon douillet.



Isolée du reste du monde dans son cocon, elle est protégée et a tout son temps pour s'occuper d'elle et se transformer en beau papillon.



Alors, comme la chenille, chacun peut se faire un cocon pour laisser Coco s'ennuyer dehors !



La loi d'urgence sanitaire adoptée le 23 mars 2020 a reporté à une date à définir l'installation du nouveau conseil municipal issu des urnes du 15 mars. En conséquence, le mandat des élus de l'ancien conseil est prorogé.

Majorité municipale

Après six années de mandat, notre maire et son équipe renouvelée ont été élus le 15 mars dernier avec 54,5% des voix: cela nous honore vraiment et nous engage bien-sûr. On peut penser que nous avons été choisis une première fois en 2014 sur nos promesses d'agir et de transformer notre ville pour rattraper le retard qu'elle avait accumulé, comparé aux communes voisines. Cette fois nous pensons que l'on doit ce crédit au travail accompli avec engagement, persévérance et passion au cours du mandat écoulé.

Malgré toutes les critiques et tous les dénigrements permanents dont nous avons été l'objet, la majorité des Saint-Orennais nous a conservé sa confiance. Bien sûr après une élection chacun analyse, à sa manière, les raisons, les paramètres qui l'ont conduit à la défaite ou à la victoire : comme on a pu le lire ici ou là, bien souvent ceux qui ne sont pas parvenus à leurs fins rejettent leur échec sur des causes extérieures, alors que, tout simplement, ils n'ont pas su convaincre, ils ne se sont pas remis en cause... mais le temps apaisera, peut-être, les déceptions.

Au vu du grand nombre de nos amis qui se sont excusés de ne pas être allés voter et au vu d'un nombre de voix obtenus double de celui de la liste suivante, ces résultats démontrent qu'au-delà des clivages politiques traditionnels et des pluralités d'opinion, nos concitoyens sont conscients que, plus qu'une simple collectivité, notre commune est devenue une réelle communauté tolérante, ouverte et solidaire qui vit sa ville avec nous, qui veut voir sa ville continuer de s'embellir. L'œuvre de

modernisation de notre commune va se poursuivre tranquillement, avec vous.

Les infrastructures que nous avons réalisées ne sont pas que de simples équipements municipaux, ce sont aussi des lieux de rencontre, de rassemblement, des lieux d'amitié et de fraternité. Il n'est pas anodin de constater qu'aujourd'hui deux des principales places publiques de notre territoire ont pour dénomination des symboles: le centre-ville, désormais « place du 3 avril 1790 », date de l'union des trois communautés de Cayras, Lentourville et Gameville, et la « place de la Fraternité », à côté de la Maison des Associations.

L'engouement des Saint-Orennais, le samedi matin, pour le nouvel espace public du marché de plein vent, et leur protestation lorsque celui-ci vient à manquer, révèle leur désir de se l'approprier afin d'en faire un lieu d'échanges, un véritable lieu vecteur de lien social, et pas simplement un endroit mercantile.

La démocratie de proximité, les réunions de quartier, l'écoute, les rencontres inopinées, la recherche permanente de concertation quartier par quartier sur les sujets de circulation, sont au cœur de notre « vivre ensemble ». La compétition électorale est maintenant terminée. Le nouveau conseil municipal sera installé avant fin Juin. Poursuivons donc notre chemin ensemble comme les Saint-Orennais nous y ont invités même si nous devons rester strictement confinés à l'heure où nous écrivons ces lignes!

Minorité municipale

Les résultats du premier tour des élections municipales ont été validés malgré un taux d'abstention record jamais vu depuis 1959 et souvent de 20 points de plus qu'en 2014 ; 56 % au national et 53 % à St Orens.

Ces résultats découlent de la situation d'état d'urgence et du climat anxigène généré par la crise sanitaire que connaît le monde entier. Les avoir validés ne représente rien d'autre qu'un déni de démocratie. C'est en fait une réponse de l'exécutif à la pression des partis LREM et LR et des maires sortants. Face à cette situation qualifiée d'ubuesque de nombreuses communes ont déposé un recours auprès du tribunal administratif contestant ainsi la légitimité des conseils municipaux élus au premier tour et qui n'ont pas pu être installés.

Pour St Orens, l'opposition n'a pas déposé de recours mais ses élus resteront plus que jamais mobilisés pour faire entendre la voix de plus de 45% de citoyens qui ont manifesté leur souhait d'une alternance, celle de ceux qui ont eu peur ou n'ont pas pu se déplacer et enfin pour informer, dire la vérité et défendre à chaque instant les intérêts de tous.

*Claude Merono, Aude Lumeau-Preceptis, Agnès Saumier,
Isabelle Capelle-Specq, Marc Moreau*

En cette période de pandémie, notre mandat prolongé implique de pouvoir participer aux actions de la municipalité, en donnant notre avis et faisant part de nos idées pour aider au mieux les personnes les plus fragiles. Simplement informés à ce jour, nous demandons à participer à la cellule de crise.

Michel Sarrailh

Élection municipale et pandémie. Ecrire «Je serai un maire qui protège les Saint-Orennais» et en même temps réunir, sans aucune précaution, le 10 mars à Catala près de 150 personnes pour la tenue des bureaux de vote ! Et que penser d'un tract Devoir de Réponse aux allégations fallacieuses? Méfiance.

Marc Del Borrello

Confinés au lendemain des municipales dont nous avons tenu les bureaux de vote. Esprit républicain. Élection féminine à St-Orens : 3 candidates pour 1 seul candidat qui obtient peu de suffrages. 2274 voix sur 8944 inscrits (soit 25%) ont choisi de valider la politique locale actuelle : béton et mépris de l'environnement comme de l'humain. En France, 2700 recours judiciaires pour annuler un scrutin irresponsable et méprisant. Cette crise sanitaire, qui nous isole, nous donne le temps de la réflexion : sachons le mettre à profit, pour nous, pour le bien commun. Prenez tous grand soin de vous.

Maria Laffont / Caroline Colomina

Bonjour, Élu(e) de 2014 aux affaires sociales. Au terme de ce mandat, j'ai décidé de rejoindre l'équipe locale du RN. Nous n'avons hélas pas réussi à constituer une liste complète, mais convaincus de la nécessité de l'expression de ces idées, nous allons poursuivre. Rejoignez-nous.

Christelle Poirier.

Vous ne pouvez pas
vous déplacer pour
des raisons de santé ?



La ville vous livre !

Pendant la durée du confinement
à raison d'une fois par semaine !

Des produits de première nécessité
et des médicaments

Rendez-vous sur :
www.ville-saint-orens.fr
ou au 06 74 28 14 30

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr